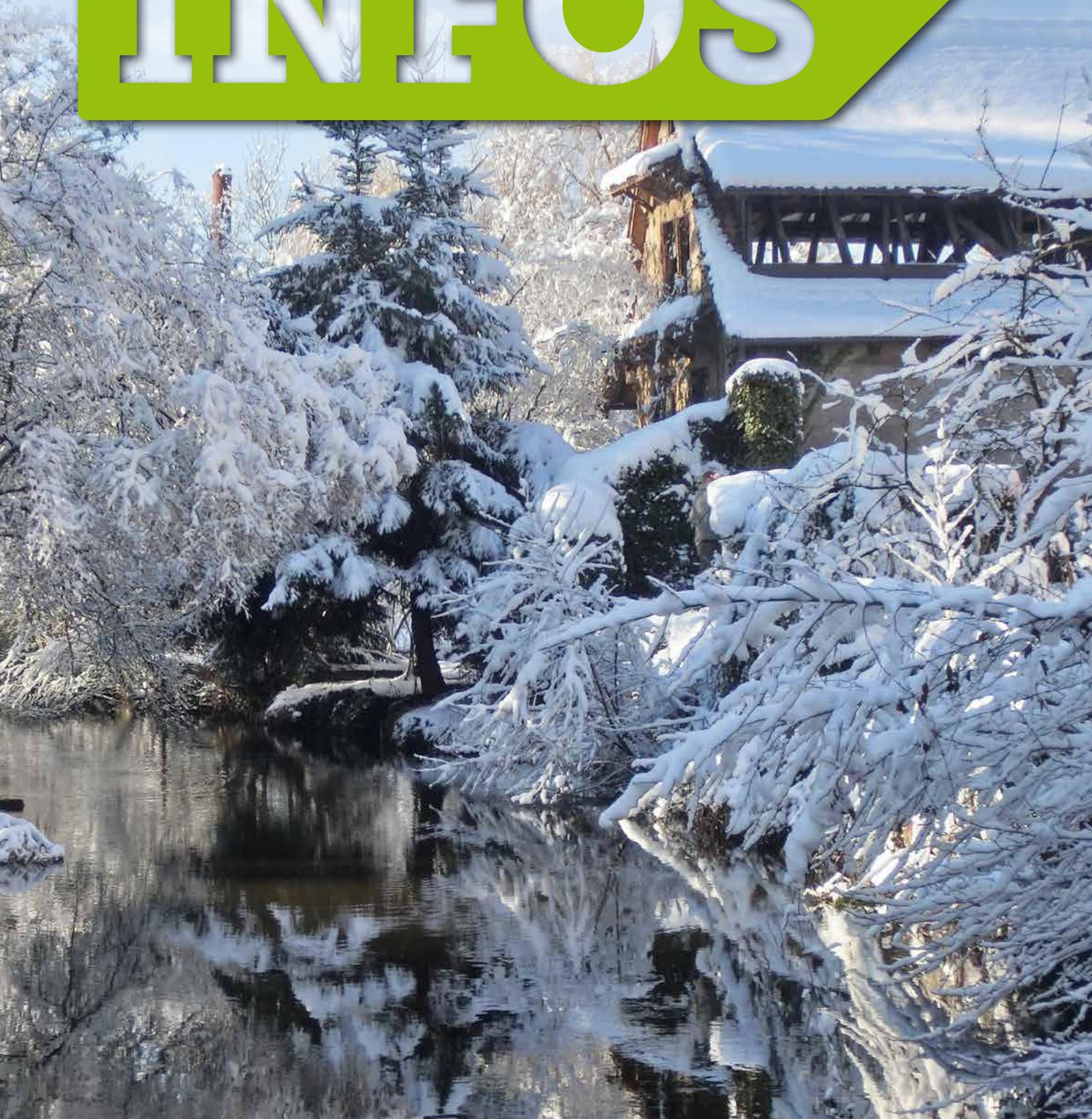


Wasselonne

INFOS



VILLE DE WASSELONNE



6

La démolition
du Coscec

8

Une aide à l'achat
d'un vélo neuf...

12

Un chef de projet pour
l'attractivité de la ville

AU REVOIR PATRICK !

Patrick LUX nous a quittés le 17 décembre.

Il était une figure emblématique et active de la vie wasselonnaise, aimé et reconnu de toutes et tous.

Il était tout d'abord un hôtelier-restaurateur fier de son établissement mais il était aussi membre bénévole de nombreuses associations et président de « Wasselonne en Fête » depuis 2014.

Il était surtout un homme au grand cœur, toujours prêt à offrir, aider, prêter, dépanner, participer, trouver la solution au problème, et cela avec son grand sourire communicatif.

Patrick était un homme généreux, engagé, disponible et facilitant, qui a beaucoup donné pour sa ville, ses associations et ses habitants. Ses qualités humaines faisaient de lui un ami de grande valeur et son action marquera notre mémoire.

La commune et les associations perdent un bénévole toujours présent et un restaurateur au professionnalisme hors pair.

L'ensemble des membres de Wasselonne en Fête perdent un président compétent, souriant, à l'écoute et disponible à tout moment.

Nous tous, nous perdons un ami fidèle, plein d'humilité, de joie de vivre. Nous conserverons de lui de nombreux et beaux souvenirs pleins de sourires. Il restera à jamais dans nos cœurs.

Au revoir Patrick, tu nous as quittés bien trop tôt. Veille sur nous depuis ton ETOILE.



©Guy Kuntz



Avec vous
depuis
30 ans
03 88 67 91 90

weitel
Maisons individuelles



EDITORIAL

LE MOT DU MAIRE



VILLE DE WASSELONNE



Michèle Eschlimann
Maire de Wasselonne

Chères Wasselonnaises,

Chers Wasselonnais,

Il y a un an, à pareille époque, nous étions au tout début de l'épidémie de COVID-19 et très loin d'imaginer que 2020 serait aussi difficile en raison de cette pandémie qui a bouleversé notre quotidien et nos repères. En effet, l'année que nous venons de laisser derrière nous a été rythmée par les confinements, les couvre-feux, les gestes barrières, les attestations de déplacement, les règles de distanciation sociale, le port des masques... mais aussi par de formidables élans de solidarité dans toutes les communes de France et particulièrement dans la nôtre.

Merci à l'ensemble des bénévoles qui se sont investis aux côtés des élus pour aider les plus fragiles et ainsi rendre cette période singulière la moins difficile possible.

Une nouvelle année nous tend les bras : nouveaux rêves, nouveaux espoirs, nouveaux projets.

A priori, grâce à des efforts de recherche d'une rapidité exceptionnelle, l'horizon se dégage avec l'arrivée des vaccins. Je souhaite profiter de cette occasion pour remercier l'ensemble des professions de santé de notre secteur (médecins, pharmaciens, biologistes, infirmières) pour leur implication sans faille, qui a permis l'ouverture du centre de vaccination de Wasselonne depuis fin janvier. Il ne faut néanmoins pas baisser la garde face au virus qui continue à circuler, et respecter les gestes barrières.

Il nous faudra, en cette année 2021, tout particulièrement soutenir l'ensemble de nos entreprises, nos artisans, nos commerçants et restaurateurs qui vivent pour beaucoup un véritable drame économique. Mais il faudra également penser à tous nos concitoyens et au monde associatif qui sont touchés de plein fouet par les dégâts de cette crise économique et sanitaire !

Nous venons d'avoir la confirmation que, comme un peu plus de mille communes dans toute la France, Wasselonne, qui exerce des fonctions essentielles de centralité, a été retenue pour pouvoir bénéficier du programme « Petites Villes de demain ». Ce dispositif permet d'œuvrer pour des projets concrets de revitalisation en matière d'amélioration de l'habitat et du cadre de vie, de soutien et de développement de l'artisanat, du commerce de proximité et des services, de valorisation des qualités architecturales et patrimoniales grâce à des soutiens financiers et d'ingénierie.

Dès que cela sera possible, nous organiserons une réunion publique afin de vous présenter différents projets pour notre commune, en particulier l'étude concernant l'accès à la zone du Ried et un peu plus tard, l'étude globale du bassin versant de la Mossig, qui doit nous permettre de répondre aux problématiques d'inondations et de coulées de boues.

En attendant, restons prudents afin de nous protéger et de protéger les autres. Prenez soin de vous et de vos proches !

Cordialement

Votre Maire

Ce bulletin municipal est le vôtre,
n'hésitez pas à nous faire part de vos remarques
et suggestions en nous adressant un courriel à
communication@wasselonne.org
ou par téléphone au 03 88 59 12 12.

DIRECTEUR DE PUBLICATION : Michèle Eschlimann
CONCEPTION et PHOTOS : Comité de rédaction
IMPRESSION : Imprimerie OTT - Wasselonne



LES DERNIÈRES NEWS DE NOTRE VILLE



Le camping municipal s'adapte

Le tourisme n'est pas épargné par la crise sanitaire. Après le premier confinement et la réouverture possible des sites touristiques et d'hébergements en juin 2020, le camping municipal s'est adapté à cette situation épidémique

bien particulière. Un protocole sanitaire strict a été mis en place, permettant d'accueillir les vacanciers et les touristes dans les meilleures conditions possibles et surtout en toute sécurité.

Après les aménagements des bureaux de l'état civil et de l'urbanisme en mairie, la municipalité a procédé à la rénovation de l'accueil du camping. Le mobilier et la banque d'accueil ont été adaptés aux nouvelles normes d'hygiène et de distanciation.

Ces travaux permettront de recevoir les campeurs dans le respect des consignes sanitaires et d'assurer la sécurité de nos agents communaux.



Les participants au concours 2020 de fleurissement récompensés

La soirée de remise des prix aux lauréats du concours de fleurissement 2020 de Wasselonne s'est déroulée le 16 octobre dernier à l'Espace Saint-Laurent. Après une mini-conférence sur le jardinage naturel proposée par Philippe Ludwig, les participants se sont vu remettre leurs récompenses : 18 prix d'encouragements, 9 prix d'honneur et 9 prix d'excellence. La nouveauté en 2020 était la création d'une catégorie « potager ».

garde-corps • portails • escaliers • décorations métalliques

SMG

SERRURERIE METALLERIE GENG

ZI les Pins • WASELONNE

03 88 50 31 06



www.serrurerie-geng.fr

Inscription au dispositif d'alerte en cas de crue de la Mossig ou du Heylenbach

Un système d'alerte de crue existe sur la Mossig depuis 2008. En 2020, il a été modernisé et étendu au ruisseau Heylenbach.

Ce dispositif automatisé permet de prévenir les riverains en cas de risque d'inondation et avant le risque de débordement, grâce à un capteur détectant les variations du niveau de la Mossig et du Heylenbach.

En cas de crue, un message vocal et/ou un SMS, selon le choix de chacun, sont automatiquement envoyés par la station aux riverains inscrits à l'alerte.

Toute personne souhaitant figurer sur la liste d'appel est invitée à s'inscrire en ligne ou à nous retourner le formulaire d'inscription à télécharger sur le site internet de la ville (onglet « Votre mairie / Prévention



des risques majeurs »). Le formulaire papier est également disponible à l'accueil de la mairie.

Il est possible de modifier l'un ou l'autre numéro de téléphone au moyen du formulaire d'inscription à télécharger, même provisoirement, par exemple lors d'une période de congés, en spécifiant les dates de ce changement.



Extension de la salle de musique

Les travaux d'extension du bâtiment de la halte-garderie intercommunale et de la salle de musique situé rue de la Croix ont démarré.

Le chantier consiste en un agrandissement du rez-de chaussée existant par l'ajout de salles supplémentaires, d'une surface d'environ 160 m². Cette opération permettra de centraliser le site de l'association Muzikè et de créer ainsi un « pôle musique », ce qui simplifiera sa gestion en termes de stockage de matériel et d'instruments, d'organisation et de mutualisation des cours de musique sur un même lieu, et offrira à l'association un vrai rayonnement supra-communal. Des travaux d'insonorisation vis-à-vis des riverains seront réalisés par la même occasion.

A l'étage, la Communauté de Communes Mossig et Vignoble réalisera une extension de sa halte-garderie multi-accueil et ajoutera une salle d'animation pour le RAM (Relais d'assistants maternels) intercommunal.

Un label «Ecole conduite qualité» à Wasselonne



L'auto-école de la Mossig labellisée « Ecole conduite qualité »

Le label « École conduite qualité » est délivré par l'État aux écoles de conduite pour une durée de trois ans. L'analyse de 23 critères garantit que l'école dispense des formations de qualité et diffuse une information claire et précise.

Une équipe pédagogique qualifiée et des formations de qualité, un accompagnement personnalisé, une école évaluée par ses élèves : tels sont les engagements pris par Isabelle et son équipe.

LA DÉMOLITION DU COSEC



Inauguré en 1974, le COSEC a rendu bien des services aux associations et aux écoles. Tous les Wasselonnais y ont des souvenirs, de nombreuses manifestations de tout ordre s'y sont tenues au fil des ans.

Les activités sportives et festives se déroulent maintenant au complexe multisports construit par la communauté de communes en 2014.

Aussi, le conseil municipal s'est penché sur la destination qu'il convenait de donner à cette ancienne salle. Un rapide état des lieux nous amenait à constater que tout ou presque était à rénover dans ce bâtiment, véritable passoire thermique, conçu à une époque où le fioul était encore bon marché.

Par conséquent, l'option décidée fut celle de la démolition puis de la construction d'une salle moderne, sobre en énergie et fonctionnelle.

Nous présenterons dans un prochain bulletin municipal le projet de salle multi-activités qui sera dédiée à la gymnastique, à l'escalade et au tir sportif.

C'est fin octobre que les engins de chantier sont intervenus pour procéder à la déconstruction du

COSEC. Les matériaux triés sont partis au recyclage et le terrain est maintenant disponible. Le coût de la démolition est de 42 000 €, cette somme sera affectée au programme subventionné de construction de la nouvelle salle.

ed is **Diagnostics
Immobiliers**

VENTE / LOCATION / TRAVAUX / DEMOLITION

*Amiante - Carrez - Plomb
DPE - Gaz - Electricité*



www.edis67.com

Un professionnel pour tous vos diagnostics immobiliers

2 Rue Ettore Bugatti
67310 WASELONNE

03 88 87 24 39
Courriel : contact@edis67.com



DÉMOLITION DU COMPTOIR AGRICOLE ET CRÉATION D'UN LOTISSEMENT

Le bâtiment du comptoir agricole, situé rue de la Gare à la sortie de Wasselonne, restait une friche industrielle dans le paysage, surtout du point de vue de l'entrée de ville en venant de Westhoffen.

C'est en 2020 qu'un promoteur a pu acquérir ce site puis obtenir un permis d'aménager pour un petit lotissement réservé à de l'habitat individuel.

La première étape de l'aménagement, fin 2020, fut la démolition du bâtiment principal et de ses annexes.

Les travaux de viabilisation commenceront en ce début d'année.



DÉMOLITION/RECONSTRUCTION DE L'ANCIENNE BOULANGERIE « GANTZER »

La boulangerie « Gantzer », à l'angle de la rue du Général de Gaulle et de la rue de Hohengoeft, alimentait en pain et en pâtisseries bon nombre de gourmands à Wasselonne jusqu'au début des années 80. Puis, à la retraite du boulanger, ce magasin ferma irréversiblement son huis. Depuis, le bâtiment est vacant et se dégrade.

Il y a peu, la ville a pu trouver un compromis avec les propriétaires et acquérir ces locaux.

Rénover semblait complexe. Sur les conseils des architectes mais aussi avec l'accord de l'Architecte des Bâtiments de France, il nous a paru plus opportun de procéder à une démolition/reconstruction.

La ville ayant cédé la propriété du lieu au bailleur social Alsace Habitat, celui-ci se chargera de ce chantier. La première étape du projet, la démolition de la maison, interviendra ce printemps.



LA FIN DES TRAVAUX DANS LE QUARTIER CENTRE

Après plus de 6 mois de chantier, les travaux de réaménagement du quartier centre touchent à leur fin. Les rues Jost, des Païens, du Coin, de la Forge et du Puits ont ainsi été refaites à neuf.

Commencé par la pose de nouvelles conduites d'eau potable par le SDEA du Bas-Rhin, le chantier a ensuite permis la réfection des revêtements de sol, en enrobés dans la rue Jost et en pavés dans les autres rues. L'éclairage public a également été remplacé par de nouveaux luminaires de technologie LED, plus économes en énergie et dont la puissance est programmable. Des travaux de finition restent encore à réaliser, avec notamment la pose de nouveaux garde-corps dont l'esthétique a été validée par l'Architecte des Bâtiments de France ainsi que l'enfouissement de réseaux télécom dans les gaines souterraines installées à cet effet. Le coût total des travaux à la charge de la ville, incluant voiries et réseaux secs, s'élève à environ 486.000 € TTC.

A l'issue de l'installation de la signalisation, l'ensemble du quartier centre devient désormais une zone de rencontre, un ensemble de voies où les piétons ont la priorité absolue et sont autorisés à circuler sur la chaussée, même si des trottoirs sont présents. La vitesse de circulation des autres usagers est limitée à 20 km/h.



UNE AIDE

À L'ACHAT D'UN VÉLO NEUF...



Pour encourager les Wasselonnais à s'équiper en vélos, la ville a décidé de mettre en place un dispositif d'aide pour l'achat d'un vélo neuf. L'usage du vélo concourt en effet à la santé publique et contribue à l'effort de réduction de la pollution atmosphérique et sonore.

Les modalités sont les suivantes :

- 3 catégories de vélos sont financées à hauteur de :
 - pour un vélo « ordinaire » : 30 % du coût d'achat plafonné à 80 € ;
 - pour un vélo à assistance électrique (VAE) : 10 % du coût d'achat plafonné à 150 € ;
 - pour un vélo cargo ou un tricycle à assistance électrique : 10 % du coût d'achat plafonné à 200 €.

Pour les vélos à assistance électrique, la batterie doit être sans plomb.

- Le dispositif est en vigueur depuis le 2 novembre 2020 et jusqu'au 30 juin 2021 (les factures antérieures et postérieures à cette période ne seront pas acceptées).
- Le nombre d'aides est limité à 1 par Wasselonnais mais n'est pas limité en nombre par foyer.
- Ce dispositif concerne tous les Wasselonnais sans distinction de revenu mais son entrée en vigueur permet aux Wasselonnais dont le revenu fiscal de référence par part est inférieur ou égal à 13 489 € de bénéficier en plus du bonus vélo à assistance électrique versé par l'Etat. Les personnes concernées pourront ainsi profiter d'un montant d'aide de l'Etat identique à celui versé par la Ville. L'accès au

formulaire de demande de l'aide de l'Etat se fait à partir du lien suivant :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R47063>.



- Seuls les vélos neufs homologués, de dimension minimale 24 pouces (ou vélos adultes pliants avec une dimension inférieure) comprenant les équipements de sécurité obligatoires (éclairage, signalisation sonore, freins) sont éligibles.

- Le lieu d'achat du vélo devra être situé dans le département du Bas-Rhin ; l'achat sur une plateforme de commerce en ligne ne sera pas subventionné par la ville.

- L'achat d'un vélo français est vivement encouragé et l'acquéreur s'engage à ne pas revendre le vélo dans l'année qui suit son acquisition.

Le formulaire peut être retiré en mairie ou bien téléchargé sur le site de la ville :

<https://www.wasselonne.fr/Actualites/Subvention-municipale-pour-achat-un-velo-01654.html>



Plus d'informations sur les aides concernant le vélo :

<https://www.economie.gouv.fr/particuliers/conseils-achat-velo-bicyclette>





Réunion du comité directeur
du 17 octobre 2020 à Altorf
présidée par Jean-Philippe
Hartmann

Un Wasselonnais à la tête du Select'om

Le 22 septembre 2020, Jean-Philippe Hartmann, 1^{er} adjoint au maire de Wasselonne, a été élu président du Select'om par le comité directeur constitué des 138 délégués des 69 communes membres (2 pour chaque commune) réparties sur 4 communautés de communes.

Déjà 1^{er} vice-président de ce syndicat mixte, Jean-Philippe Hartmann assure désormais la présidence de cette importante structure qui vote un budget annuel de l'ordre de 15 millions d'euros et emploie près de 80 agents. Sur le territoire de 69 communes représentant un peu plus de 100.000 habitants, le Select'om exerce la compétence collecte, traitement et valorisation des déchets ménagers et assimilés.

Le Select'om organise le service public de gestion des déchets de la manière suivante :

- collecte hebdomadaire en porte à porte des ordures ménagères résiduelles (bac vert), le mardi matin à Wasselonne ;
- collecte mensuelle sélective en porte à porte des corps plats (bac bleu) et des corps creux (sac jaune ou bac bleu à couvercle jaune) ;
- collecte en apport volontaire dans les conteneurs pour corps plats, corps creux ou verre ;
- exploitation d'un réseau de 8 déchèteries, comprenant celle de Wasselonne ;
- diverses actions de sensibilisation pour réduire la production de déchets.

Pour Jean-Philippe Hartmann, le projet principal de la mandature est celui de la refonte du système de collecte. A l'horizon 2024, une collecte séparée des biodéchets devra en effet être mise en œuvre. Une étude est actuellement menée concernant la transformation des pratiques du Select'om et le mode de tarification. Le Grenelle de l'Environnement a pointé la pertinence de la tarification incitative au service de la réduction des quantités de déchets produits par les ménages ainsi qu'à l'amélioration du tri.



... ET AUTRES PROJETS POUR FACILITER L'USAGE DU VÉLO

La ville envisage à court terme d'installer des abris-vélos au centre-ville et près du complexe sportif, mais aussi d'ajouter et de remplacer des arceaux à vélos à différents endroits de la commune.

Du côté du programme voirie des prochaines années, des bandes et pistes cyclables seront progressivement intégrées dans les nouveaux aménagements. Le développement des zones de rencontre comme dans le quartier centre doit permettre de pacifier la cohabitation entre les usagers. La Communauté de Communes étudie également la réalisation de pistes cyclables entre Cosswiller et Wasselonne et entre Romanswiller et Saverne, prolongation de la voie verte existante depuis Molsheim.





**Agence
Immobilière
SCHWARTZ**

80, rue du Général de Gaulle - 67310 WASELONNE
Tél. 03 88 87 05 02

*VENTES, ESTIMATIONS, ADMINISTRATION DE BIENS,
LOCATIONS, SYNDIC DE COPROPRIÉTÉS*

N'hésitez pas à nous consulter sans engagement préalable !

RENTRÉE SCOLAIRE



Les enfants nés en 2018 entreront à l'école maternelle en septembre prochain, en filière monolingue ou bilingue (français/allemand).

Les familles concernées recevront un courrier précisant les modalités d'inscription. Celles qui ne recevraient pas ce courrier ou qui souhaiteraient avoir des renseignements relatifs aux écoles sont priées de prendre contact avec la mairie au 03.88.59.12.12 ou par courriel :

inscriptions-scolaires@wasselonnet.net;
maternelle.jean.cocteau@wanadoo.fr ;
maternelle.paul.eluard@wanadoo.fr.

Les pré-inscriptions en filière bilingue ont déjà eu lieu fin décembre. Les inscriptions à l'école auront lieu courant mars et un courrier sera envoyé aux parents concernés.



Scannez pour obtenir des infos sur la filière bilingue.

Pour bénéficier de ce cursus, le choix doit se faire dès la maternelle. Il y a un fort risque de déperdition des effectifs à la rentrée prochaine, si les parents ne trouvent pas l'occasion de s'informer et de poser les questions qui leur permettront de prendre une décision éclairée et en toute connaissance de cause.

Pour répondre aux éventuelles questions et inquiétudes des parents, l'association ELTERN Alsace organise des visioconférences en alternance, le lundi ou le jeudi de 19h30 à 20h30, du 1^{er} février au 8 avril 2021. Inscrivez-vous sur <http://www.eltern-bilinguisme.org/>



Les enfants nés en 2019 peuvent être accueillis en Très Petite Section (TPS) à l'école Paul Eluard dès la rentrée 2021.

Les familles intéressées sont invitées à contacter la mairie au 03.88.59.12.12 ou par courriel à l'adresse inscriptions-scolaires@wasselonnet.net.

Attention, nombre de places limité !

A noter que dans ce cas, toute la scolarité en maternelle se ferait à l'école

Paul Eluard et les enfants ne pourraient pas suivre l'enseignement en filière bilingue.

INFOS CRÈCHES ET MICRO-CRÈCHES DE WASELONNE

• Micro-crèche Les p'tits Lutins

84 rue du Général de Gaulle
Tel. 09 86 55 78 36

Accueille les enfants de 3 mois à 4 ans du lundi au vendredi de 7h à 19h.

• Micro-crèche Les Apprentis Sages

7 rue des Pâquerettes
Tel. 03 88 97 34 25

Accueille les enfants de 10 semaines à 6 ans du lundi au vendredi de 7h à 19h.

• Nouveau : Micro-crèche Baby Trees (Bilingue français-anglais)

26 rue du Général de Gaulle
Tel. 03 68 38 67 67

Accueille les enfants du lundi au jeudi de 7h30 à 19h30 et le vendredi de 7h30 à 15h.

• Multi-accueil Bouts d'chou

Complexe sportif de Wasselonnet
Tel 03 88 87 20 99

Accueille les enfants de 3 mois à 3 ans du lundi au vendredi de 7h30 à 18h.

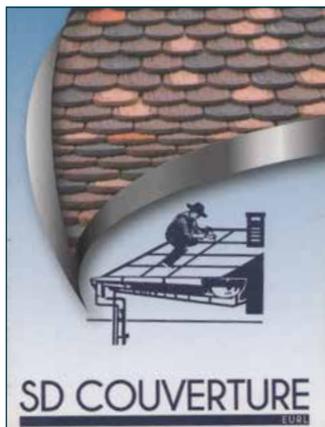


Contrôle Technique Automobile



Contrôle Technique COXAM 67310 WASELONNE

03 88 87 44 55



couverture : tuiles, zinc,
ardoise, tôle pré-laquée,...
zinguerie
charpente
étanchéité

SD COUVERTURE

8, rue Artisanale
67310 WASELONNE
03 88 50 59 26

contact@sd-couverture-67.fr
www.sd-couverture-67.fr

DISTRIBUTION DE LIVRES POUR NOËL

Le 15 décembre dernier, chaque élève de l'école élémentaire Paul Fort s'est vu remettre un livre pour Noël offert par la commune. Dans les écoles maternelles Jean Cocteau et Paul Eluard, c'est le Père Noël en personne (masqué au-dessus de sa barbe blanche !) qui a distribué leurs livres aux enfants. Les petits écoliers ont grandement apprécié cette visite surprise, prémices des vacances scolaires et de la magie de Noël.



UNITÉ MOBILE DE RÉDUCTION DES RISQUES

(RdR)... vous connaissez ?

Le CAMPING-CAR circule dans le secteur du Pays de Saverne Plaine et Plateau Wasselonne pour venir à votre rencontre.



Une équipe de professionnels vous propose gratuitement et anonymement :

- de l'écoute, du conseil, de l'information et de l'orientation ;
- mais aussi du matériel de réduction des risques lié à l'usage de drogue (injection, sniff, inhalation) et la reprise éventuelle de votre matériel usagé destiné à la destruction ;
- des tests de dépistage du VIH, des hépatites et des maladies du foie (fibrosan), TROD ;
- la téléconsultation médicale.

Nous venons vous rencontrer avec ou sans RDV.

Courriel : antenne.mobile@ithaque-asso.fr

SMS ou téléphone : Yann : 07 85 16 32 89 /

Marc : 07 87 16 38 77 / Sophie : 06 48 83 66 56 /

Estelle, Nadège et Yolaine : 07 88 22 93 04.

ADDICTIONS

TABAC / ALCOOL / CANNABIS / DROGUES / JEUX (de hasard, d'argent) / JEUX VIDÉO - INTERNET

Quelqu'un dans votre entourage est concerné par une conduite addictive ou se trouve **en difficulté face à une addiction ?**

Toute une équipe est à votre disposition pour vous accueillir, vous informer, vous accompagner, vous soigner, préparer un projet **personnalisé** en toute **confidentialité**.

Appelez le 03 88 71 66 60 du lundi au vendredi de 9h à 19h, le samedi de 9h à 12h.

www.ch-saverne.fr

INITIATIVES

ACHETONS ET CONSOMMONS À WASSELONNE, C'EST ESSENTIEL !

Soutenons l'ensemble de nos commerçants locaux et tout particulièrement nos restaurateurs qui ne seront à priori pas autorisés à rouvrir dans les prochains temps.

A Wasselonne, certains commerces avaient déjà l'habitude de vendre des produits à emporter comme les pizzas ou doners kebab. D'autres se sont adaptés aux contraintes de la crise sanitaire et proposent des plats à emporter ou à se faire livrer.

N'hésitez pas à les soutenir dans cette période difficile. Ils ont besoin de nous pour continuer d'exister et espérer nous accueillir en 2021.

Hostellerie de l'Etoile 03.88.87.03.02

Restaurant « Au Saumon » 03.88.87.01.83

Restaurant « La petite Suisse » 03.88.87.05.38

Restaurant « Chez Jeanne » Centre E. Leclerc 03.88.04.80.60

Restaurant « Aux trois Goûts » 03.88.87.07.00

Restaurant « Escale d'Asie » 03.88.87.15.24

Restaurant « Villa de Chine » 03.88.87.43.14

Restaurant « Aux saveurs de l'Inde » 03 88 87 22 08

Thierry Rehm Cuisinier 03.88.87.24.33

Resto-Grill « La Colombe » 03.90.29.65.27

Meliss Kebab 03.88.87.48.56

Crousti Coq 03.88.04.45.31

Sam Pizzas 03.88.87.05.05

Kiosque à Pizzas 03.88.95.59.24

La plupart des restaurateurs ont leur carte ou propositions sur leur site internet ou sur une page Facebook.



J'achète
Marlenheim
Wasselonne

SOUTIEN AUX COMMERCE LOCAUX

Jachete-Marlenheim-Wasselonne.fr est une plateforme de soutien à l'économie locale des communes de Wasselonne et Marlenheim qui propose la vente en ligne de bons d'achat ainsi qu'une vitrine promotionnelle complémentaire, et permet ainsi de valoriser les entreprises touchées par la crise sanitaire.

Ce dispositif trouve un intérêt certain :

- pour les entreprises: il permet de consolider sa trésorerie, d'augmenter sa visibilité et de bénéficier de la notoriété des autres entreprises pour renforcer la sienne;
- pour les clients : ils profitent de bons d'achat bonifiés grâce au financement des collectivités. Le client qui achète un bon de 50€ valable chez un commerçant choisi bénéficie d'un bon supplémentaire de 25% (financé par la commune de Wasselonne) valable chez un autre commerçant participant à l'opération.

Renseignements : 03 88 59 12 00

Un chef de projet au service de l'attractivité de la ville

Depuis le 1^{er} novembre, la Collectivité Européenne d'Alsace (anciennement Conseil Départemental du Bas-Rhin) met à disposition de la ville de Wasselonne un « chef de projet revitalisation du centre-ville », dans un premier temps pour une durée d'un an, renouvelable pour une année supplémentaire. C'est Nicolas Proix, titulaire d'un DESS d'urbanisme obtenu à l'université Paris-8, qui occupe cette fonction à hauteur de 25% de son temps de travail, qu'il consacre également aux villes de Marlenheim (pour 25%) et de Molsheim (pour 50%). Après une expérience dans un bureau d'études spécialisé dans le bâtiment, ce poste de chargé de mission lui permet de retrouver des sujets phares abordés lors de son cursus universitaire.

Ses missions varient d'une ville à l'autre en fonction des besoins et des politiques mises en œuvre. De manière générale, elles portent sur le commerce et l'habitat du centre-ville avec la rénovation du bâti et la lutte contre la vacance, le soutien aux commerçants, l'aide à la digitalisation, et plus globalement l'amélioration de l'attractivité de la ville. Cela passe évidemment par des actions de communication menées en lien avec les autres acteurs, y compris dans le domaine touristique. Dans ce contexte, le programme Petites villes de demain pour lequel Wasselonne vient d'être retenue constitue pour lui une véritable opportunité.

Les propriétaires de biens vacants, qu'il s'agisse de locaux commerciaux ou de logements, peuvent s'adresser directement à lui pour solliciter des conseils et le rencontrer sur rendez-vous en mairie de Wasselonne.



Contact : Nicolas Proix au 07 76 30 92 22
nicolas.proix@alsace.eu



Le programme Petites villes de demain vise à améliorer les conditions de vie des habitants des petites communes et des territoires alentour, en accompagnant les collectivités dans des trajectoires dynamiques et respectueuses de l'environnement. Le programme a pour objectif de donner aux élus des villes et leurs intercommunalités de moins de 20.000 habitants exerçant des fonctions de centralités les moyens de concrétiser leurs projets de territoire, en y allouant des crédits à hauteur de 3 milliards d'euros jusqu'en 2026 dans le cadre du plan de relance. Wasselonne fait partie des 22 communes retenues dans le Département du Bas-Rhin.

Vous êtes **TÉMOIN** ou **VICTIME** de : **violences conjugales / harcèlement sexuel / violence au travail / viol ou agression sexuelle / mariage forcé / violence intrafamiliale / prostitution...**

Vous trouverez un premier point de contact et d'écoute chez votre pharmacien.

Des numéros d'aide et des sites internet dédiés sont disponibles :



3919 Violences Femmes Info (appel gratuit et anonyme)
<https://arretonslesviolences.gouv.fr/>



119 Allô Enfance en danger (numéro gratuit et non repérable)
<https://www.allo119.gouv.fr/>



SMS au 114 Numéro d'urgence pour les personnes sourdes ou malentendantes
(communication d'urgence silencieuse)
<https://www.info.urgence114.fr/>

RÉAGIR PEUT TOUT CHANGER !



VOUS ÊTES VICTIME DE VIOLENCES CONJUGALES
EN CAS D'URGENCE

mettez-vous à l'abri, **APPELEZ LE 17**
(police / gendarmerie) ou le **112** depuis un portable

DÉPOSEZ PLAINTÉ 7J/7, 24H/24, dans le commissariat
de police ou l'unité de gendarmerie de votre choix

Vous pouvez aussi contacter le portail de signalement
en ligne des violences sexuelles et sexistes par tchat,
7J/7, 24H/24, via le site **service-public.fr** et l'adresse
signalement-violences-sexuelles-sexistes.gouv.fr

depuis un ordinateur, une tablette ou un smartphone
pour une prise de rendez-vous dans un commissariat
ou une unité de gendarmerie.

Une association via le
3919 Violences Femmes Info
pour toute information sur votre prise en charge
(appel gratuit et anonyme)



Une urgence ?

Envoyez un SMS au 114



**114, numéro d'urgence
pour les personnes
avec des difficultés
à entendre ou à parler.**

URGENCE
114

+ D'INFOS

www.urgence114.fr



FÊTE DE L'ÂGE D'OR ANNULÉE... MAIS BONS D'ACHATS DISTRIBUÉS !



En raison de la pandémie de COVID-19 et sans attendre les consignes gouvernementales en la matière, la ville de Wasselonne a pris la décision d'annuler la traditionnelle « Fête de l'Âge d'Or » à laquelle sont conviés les seniors de la commune, chaque année en janvier.

C'est à regret que ce choix a été fait car ces rencontres conviviales remportent

toujours un vif succès. Cependant, dans le contexte actuel, le plus important est de préserver la santé et le bien-être de chacun.

Pendant cette période de fêtes, la ville de Wasselonne a ainsi accompagné ses seniors par la distribution de chèques cadeau. Chaque citoyen wasselonnais âgé d'au moins 71 ans au 1er janvier 2020 a reçu dans sa boîte aux lettres

un bon d'achat d'une valeur de 25 €, valable chez tous nos commerçants et artisans.

Les résidents de notre EHPAD n'ont pas été oubliés : bien qu'ils n'aient pu recevoir la visite de la municipalité et apprécier le traditionnel concert de Noël proposé par MUZIKË, chaque résident s'est vu offrir un colis gourmand.



E. Leclerc WASSELONNE

Du **LUNDI** au **JEUDI** de 8h à 19h30
Le **VENDREDI** de 8h à 20h
Le **SAMEDI** de 8h à 19h30

Sortie ZI LES PINS 58 rue de Hohengoeft 67310 **WASSELONNE**

Tel : **03 88 04 80 60**

 **E. Leclerc Wasselonne**

AU PLUS PROCHE DES SENIORS

La crise sanitaire liée à l'épidémie de la COVID-19 a bousculé le programme des différentes actions prévues pour nos seniors. Entre les deux confinements, il y a eu une brève reprise des activités dans les salles du bâtiment prévôtal, notamment les après-midis jeux de société le 1er et le 3ème mercredi du mois ainsi que les séances de gym douce RECABIC (ensemble de mouvements doux pour fortifier et équilibrer l'organisme). Mais ces animations ont dû être interrompues suite aux mesures gouvernementales.

L'action « Bien sous la couette », organisée par Atout Age Alsace, a pu se tenir au mois d'octobre : 4 ateliers animés par une psychologue ont permis aux participants d'aborder et d'échanger sur des sujets de préoccupation concernant leur corps et la relation de couple, dans un climat convivial et bienveillant.

Tout au long de cette année particulière, Rachel Granger, notre coordinatrice seniors, a continué à garder le contact avec les seniors et à leur apporter son soutien, soit par téléphone ou en leur rendant de menus services comme faire les courses, les emmener à un rendez-vous médical ou tout simplement prendre des nouvelles.

Que ce soit l'ancienne équipe municipale pendant le premier confinement du printemps ou la nouvelle équipe installée depuis fin mai, tous ont eu à cœur de participer aux deux campagnes d'appels téléphoniques auprès des seniors.



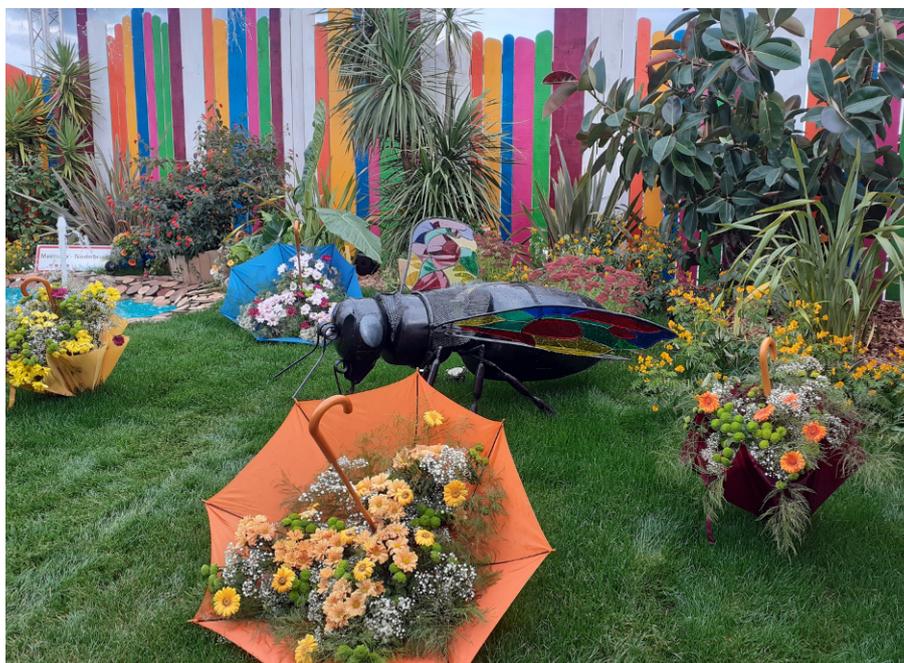
Plus de 370 personnes âgées de plus de 75 ans ont été contactées par téléphone par les élus et le personnel de la mairie afin de les sensibiliser à l'importance d'appliquer les gestes barrières, notamment lors des visites ou des réunions familiales, dans le but d'éviter les clusters familiaux. Elles ont été également informées de la campagne de dépistage qui a lieu le mardi 27 et le mercredi 28 octobre 2020 et aussi qu'elles pouvaient contacter la mairie pour toute demande de courses ou pour signaler une difficulté rencontrée dans leur quotidien.

SORTIE DE NOS SENIORS À FOLIE FLORE

En raison de la crise sanitaire, seule une sortie a pu être organisée cet automne pour nos seniors, mais elle a remporté un vif succès : 45 participants se sont rendus en bus le 9 octobre dernier à Folie Flore, au Parc Expo de Mulhouse.

Tout au long de la journée, nos aînés ont déambulé parmi les mises en scène florales, animées par des jeux d'eau et de lumière.

Lorsque la situation le permettra, une nouvelle sortie sera programmée en fin d'après-midi afin de profiter de la féerie des jeux de lumières à la tombée de la nuit.



LES GRANDS ANNIVERSAIRES

DU 1 OCTOBRE 2020
AU 31 JANVIER 2021

ARGELLIES Gabrielle	22.12.1929	91 ans
BACHER Alice	04.11.1923	97 ans
CALMES René	21.10.1927	93 ans
CLAUS Angèle	23.10.1924	96 ans
DIETRICH Félice	29.01.1929	92 ans
ERNWEIN Charlotte	03.10.1929	91 ans
FENT Lucie	06.12.1927	93 ans
FICHT Prosper	10.01.1931	90 ans
FIERE Simone	19.01.1931	90 ans
FIETZ Elise	23.11.1921	99 ans
FLORIANI Marthe	25.11.1926	94 ans
GANGLOFF Henri	08.01.1929	92 ans
GEIST Madeleine	05.01.1929	92 ans
HEID Charles	16.12.1928	92 ans
HEIM Marie Thérèse	05.11.1926	94 ans
HUCK Gérard	21.12.1929	91 ans
JOUBERT Liliane	10.12.1929	91 ans
JUNG Denise	04.01.1930	91 ans
KNOELLER Lucie	21.12.1930	90 ans

KUNTZ Salomé	07.12.1927	93 ans
LANG Marie	07.01.1930	91 ans
MEYER Lucie	17.10.1925	95 ans
MULLER Marthe	31.10.1930	90 ans
NICOLAIZEAU Emmanuel	16.10.1930	90 ans
ORIGAS Marie-Agnès	21.11.1929	91 ans
OSTERMANN Georges	18.11.1929	91 ans
PORTMANN Josette	26.10.1929	91 ans
REBSTOCK Alice	16.10.1928	92 ans
REBSTOCK Paul	04.01.1931	90 ans
SCHMIDT Jeanne	24.10.1926	94 ans
SENNOUN Yvonne	23.10.1924	96 ans
WALTER François	05.10.1930	90 ans
WEISSLOCKER Marie Louise	24.12.1927	93 ans
ZIMMER Emilie	02.10.1929	91 ans



► **VOS 5 BÉNÉFICES AVEC
L'EXPERTISE COMPTABLE
CONSEIL CINQPLUS**

1. VOUS APPORTER PLUS DE SÉCURITÉ
2. + VOUS AIDER À PAYER MOINS
3. + VOUS ALERTER
4. + VOUS ACCOMPAGNER
5. + VOUS AIDER À GAGNER PLUS

**SANDRINE
FRIEDERICH**
EXPERT-COMPTABLE
CONSEIL



NOTRE ENGAGEMENT : VOUS AIDER À RÉUSSIR

CINQPLUS WASSELONNE 7 route de Strasbourg 67310 Wasselonne
Tél : 03 88 99 02 60 - www.cinqplus.com

Fabien KERN
06.84.51.51.82
Cyril MULLER
06.82.01.91.96

**GRAND
CHOIX**
de véhicules
De **3 400 €** à **9 900 €***
* avec reprise



**Garage
KERN**
WASSELONNE
garagekern.fr

**37 A Rue de Cosswiller
67310 WASSELONNE**



Naissances

6 janvier	LEIMENSTOLL Axel	29 mai.....	GUTFREUND Timéo
6 janvier	VOGLER Jakob	9 juin.....	EHRET Romane
8 janvier	HANSELMANN FEIST Malo	14 juin.....	DHERS Alix
8 janvier	ARBOGAST Rafaël	19 juin.....	SCHMITT LUTZ Paul
13 janvier.....	ROYER Maël	27 juin	SCHNEIDER Noé
17 janvier.....	DENNY Elysia	5 juillet.....	DELGRANGE Lina
25 janvier.....	EL OUATI Issmaël	12 juillet.....	NONNENMACHER Malou
31 janvier.....	WEBER VOLKMANN Eva	16 juillet	LIPCEI Julia
7 février.....	BACH Mélina	17 juillet.....	WETZEL Hailey
12 février	HALTER Sophia	20 juillet	DO XUAN BOURGASSER Mayleen
17 février	TADEI Ethan	20 juillet	SCHMITT Appoline
22 février	LECLERC Lorys	22 juillet.....	POVOA Lola
24 février	CHIRIATTI ZAEPFEL Romain	23 juillet.....	KHISTO Tanvi
26 février	MORVAN Loumia	13 août	BOURGAUD Wyatt
29 février	FERRAZ Anaya	20 août.....	ROMERO James
6 mars.....	KILLIAN Léon	23 août	URBAN Sarah
7 mars.....	DESCHLER Norven	1er septembre.....	FRITZ Juliette
11 mars	HAMM Mathéo	23 septembre.....	FARDEAU Eléna
18 mars	HDACH Eliza	7 octobre	KUGEL Mia
19 mars	GOZ Zeyd	15 octobre	AL ALI Sham
25 mars	BILD Mia	15 octobre	SCHMITT Madeline
29 mars	BRAEUNIG Oriane	20 octobre.....	KULINICZ Antoine
10 avril	BUB Evan	8 novembre	ROTH Corentin
13 avril.....	VITARINO Dalya	21 novembre	COMPAIN Aimé
15 avril.....	DIETRICH Laya	22 novembre	RUCH Léna
28 avril.....	GUTNICK Loris	25 novembre	GROSS Lyana
28 avril.....	MEYER TORRESANI Constance	7 décembre.....	SCHULER Harena
29 avril.....	REGEL Erin	11 décembre.....	WINTERHALTER PEREIRA SEARA Nino
4 mai	BASPINAR Maida	11 décembre.....	ATOUIL Imran
6 mai	ROULOT Logan	13 décembre.....	TRABER Djélian
18 mai.....	FELIX Romy	18 décembre.....	VANLANDE Milo
26 mai.....	LEONARD Leeroy		

Mariages

13 juin	ROSENBERGER Jérôme - KUNTZ Aurélie	15 août	SCHNEIDER Christophe - BOUXIN Aurélie
11 juillet.....	ERIK Ismail - KEKLIK Cezmi	29 août.....	NGUYEN Linda - FONTEYNE Cindy
25 juillet.....	COMPAIN Ghislain - HEID Emilie	29 août.....	ALANKAYA Ferdi - KOCAMAN Mehiye
25 juillet.....	ROBUSCHI Yves - BOULKAÏD Layla	5 septembre.....	WOERTH René - BARTH Jocelyne
25 juillet.....	EYUB Ashkan - POISSON Lucile	12 septembre.....	LUX Patrice - LONGCHAMP Céline
31 juillet	STEFFAN Nicolas- LANZ Marie	24 octobre	GERLING Romuald - GERLING Sylvie
8 août.....	MARTIN Anthony - ORTH Claire	14 novembre.....	CARABIN Régis - AMOS Marie-Sophie
8 août	TASSA Napo - SCHIRCK Andrée	19 décembre.....	FOUZAI Jihed - FADHLAOUI Mariem

Décès

11 janvier.....	KESSLER épouse ZAHNBRECHER Béatrice	13 août	BROMHORST Cédric
13 janvier.....	LOEW Renée	15 août.....	BUCH André
20 janvier	FIES veuve BOUR Sonja	18 août	ORTH Gilbert
25 janvier.....	RINN épouse ORTH Monique	19 août.....	STAEDEL veuve DAILLANCOURT Marie-Louise
10 février.....	WIMMER épouse BROGLI Félice	23 août.....	NAGY Istvan
9 mars.....	SCHIMBERLE épouse KRAEUTER Annie	28 août.....	MULLER Jean-Claude
11 mars	HICKEL Lisiane	8 septembre.....	BRAUN veuve STOECKEL Marie Louise
13 mars	DEUTSCHMANN épouse HAMMANN Cécile	19 septembre	MERGEN Roger
24 mars.....	KURTZ Lionel	22 septembre	SCHWOERER veuve SUSS Marie
29 mars.....	DREYER veuve CHRISTMANN Jeanne	6 octobre.....	HEID Daniel
26 mars.....	LAUTER Jean Claude	7 octobre.....	MULLER épouse DUBOIS Hélène
31 mars	FUSS Jean	11 octobre	CASPAR Philippe
13 avril.....	FINCK Gérard	18 octobre	BAUER Marie-Louise
24 avril.....	JESSEL Jean Louis	18 octobre	MAETZ Claude
26 avril.....	MOSSLER Auguste	22 octobre	DELPY épouse SCHNEBELEN Nicole
7 mai	PFERTZEL Marcel	23 octobre	IMBS veuve LAZZARI Marie Yvonne
20 mai	KONRATH veuve GAUER Marie	23 octobre	PERRET Roland
23 mai.....	OHL veuve SCHLICK Adèle	31 octobre	REBSTOCK épouse CALMES Irène
24 mai.....	WOLF Willy	15 novembre.....	SAINT-GEORGES Jacques
30 mai	MATZ Georges	20 novembre	KERN épouse SUPPER Lucie
11 juin	SIEGLER Marcel	11 décembre.....	CARTA Jean
27 juin.....	GOETZ veuve SOLA Sonia	12 décembre.....	MEBOLD Marcel
5 juillet.....	HEY Jean Claude	14 décembre	MULLER Rémy
11 juillet	FRITSCH veuve REYSZ Odette	17 décembre.....	LUX Patrick
22 juillet	MEYER Joseph	24 décembre.....	CARVALHO Antonio
29 juillet	SARTORI Roland	27 décembre.....	FADÉ Zora

LA MAISON DU BAILLI

En 1496, la ville de Strasbourg était devenue propriétaire du fief impérial comprenant le château et la plus grande partie du territoire de Wasselonne. Témoins de sa présence : les armoiries figurant au rez-de-chaussée du bâtiment cité ci-dessus, sur le chapiteau d'une colonne (Fig. 2) dans sa partie Ouest (salle Paul Huy), et sur la clé de voûte gothique de la «chapelle» (Fig. 3) dans la partie Est. En 1563, à la suite de l'achat des possessions et des droits de l'abbaye de Hornbach (Palatinat) à Wasselonne, Strasbourg possédait la presque totalité du site.

Les transformations successives de la façade Est :

En 1674, année de la destruction partielle du château par le Grand Électeur de Brandebourg Frédéric-Guillaume 1er au cours de la guerre de Hollande, le bâtiment ne mesurait que 28 mètres de long. Il ne possédait qu'un seul étage mais, d'après une ancienne gravure (Fig. 4), plusieurs greniers superposés servant au stockage du bois de chauffage et de certaines récoltes. Construits contre la façade Est dirigée vers l'entrée de la cour du château se trouvaient une tourelle servant à la défense et permettant l'accès à l'étage (Fig. 4) et un oriel, appelé à tort «la chapelle», couvrant en partie le large escalier d'accès à la cave du château.

Au cours du 18ème siècle, à une époque bien définie, «une» maison joutant l'oriel a été construite en appentis contre la façade. Elle comprenait au rez-de-chaussée l'actuelle salle occupée par le Club informatique de Wasselonne d'où un escalier menant à l'étage. De l'extérieur on accédait à cette «maison» par une belle porte à encadrement baroque encore en place (Fig. 5). En 1793 y ont été transférés les services de la mairie installés depuis 187 années dans l'ancienne maison communale construite en 1606 au 23, place du Marché. La commune a acheté, en 1792, «son» château, ayant été déclaré Bien national. La vente de l'ancienne maison communale, le 29 avril 1793 au citoyen David Imler pour 10 050 florins, devait couvrir une partie du prix d'achat du château.

En 1816, après la chute de Napoléon 1er, l'Alsace ainsi que d'autres départements français ont été occupés par des troupes alliées, en principe logées chez l'habitant. Afin d'épargner à la population cette charge désagréable, la municipalité de Wasselonne a envisagé et réalisé, en 1816, le logement du contingent d'occupation dans l'ancienne maison seigneuriale agrandie par la construction d'un deuxième étage ainsi que par celle d'une vaste cage d'escalier à l'angle Nord-Est du bâtiment, dont la longueur a été portée de 28 à 35 mètres. La façade Est n'a sensiblement pas changé depuis.

En 1851, les services de la mairie ont été installés au 1^{er} étage de la partie centrale de la nouvelle Halle aux blés située entre l'église et le restaurant «Au Saumon» et dont la construction avait été commencée en 1848. Entre 1851 et 1953, tous les locaux du grand bâtiment à la cour du château ont été transformés soit en salle d'asile (maternelle), en salles de classes ou en logements pour les enseignants.

Depuis le mois d'octobre 1953, où a eu lieu la mise en service du Groupe scolaire de la cour du château, la salle occupée actuellement par le Club informatique a été utilisée par des services divers.

André Henning

(1) bailli. Au Moyen Âge (2) et sous l'Ancien Régime (3), agent du roi de France placé à la tête d'un bailliage (4), chargé de faire appliquer la justice et de contrôler l'administration en son nom.

Il s'agissait de l'équivalent de nos actuels préfets.

(2) Moyen Âge. Période de l'histoire de l'Europe s'étendant du Ve siècle (du 1er janvier 401 au 31 décembre 500) au XVe siècle (du 1er janvier 1401 au 31 décembre 1500) qui débuta avec le déclin de l'Empire romain d'Occident [476] et la chute de Constantinople [1453].

(3) Ancien Régime. Régime politique et social de la France depuis le règne de François 1er (1515 - 1547) jusqu'à la Révolution de 1789.

(4) bailliage. Au Moyen Âge et sous l'Ancien Régime, circonscription administrative et judiciaire de la France, placée sous l'autorité du bailli.

Source : Notes de M. Marcel Jost (1901-1991), directeur honoraire du Collège d'Enseignement Général (CEG) et adjoint au maire de Wasselonne.



Fig. 1



Fig. 2



Fig. 3



Fig. 4



Fig. 5

Les élus du groupe majoritaire «Wasselonne avec vous et pour vous»

Il y a près d'un an déjà, les élections municipales se sont déroulées et une majorité des électeurs wasselonnais nous a renouvelé sa confiance. En effet, en mars 2020, 57 % des suffrages exprimés se sont portés sur notre liste, malgré un taux d'abstention particulièrement élevé sans doute essentiellement dû aux conditions sanitaires au moment du déroulement de ce scrutin.

Le nouveau conseil municipal, réuni une première fois au mois de juin seulement, a réélu Michèle Eschlimann à sa tête et s'est aussitôt mis au travail. Malgré les contraintes liées au couvre-feu, nous parvenons à organiser des réunions de commissions et ainsi à évoquer ensemble les divers dossiers de la gestion de la ville.

Nous pouvons d'ores et déjà dresser un premier bilan de nos actions et proposer des perspectives pour l'avenir de Wasselonne.

Les chantiers initiés lors de la précédente mandature ont été menés à leur terme, malgré parfois l'un ou l'autre retard liés à la disponibilité des entreprises en période de restriction sanitaire. Ainsi, les rues du centre ancien sont maintenant réouvertes à la circulation après leur complète réfection. Il reste cependant quelques finitions à opérer dont la mise en place de garde-corps neufs.

Le SDEA a également pu terminer les renforcements des réseaux au lotissement Osterfeld, la réfection des chaussées suivra dès que la météo sera devenue plus clémente.

Le projet majeur du moment demeure la construction d'une salle multi-activités en lieu et place du COSEC. Elle sera réservée à la pratique de la gymnastique, du tir et de l'escalade. Après une large concertation avec les associations utilisatrices, le dossier est maintenant entre les mains des architectes qui nous proposeront prochainement une esquisse du nouveau bâtiment. La première étape, la démolition du COSEC, est achevée depuis peu laissant le terrain libre à la construction.

La commission «développement durable» se penche actuellement sur 3 dossiers : l'installation de bornes de recharges pour véhicules électriques, la végétalisation de la cour de l'école ainsi que la réalisation d'une chaufferie centrale au bois pour les bâtiments publics du centre-ville. Ces investissements nous semblent aujourd'hui nécessaires et ils peuvent bénéficier de financements importants de l'Etat et de l'agence de l'eau.

Nous poursuivons cette année la rénovation de l'éclairage public. Peu à peu, la LED remplace les anciennes sources de lumière permettant des gains substantiels sur les consommations d'électricité.

Demain, nous continuerons à porter les projets utiles mais raisonnables pour notre ville, nous continuerons à mener les réflexions qui engageront notre avenir.

Notre équipe reste présente face à l'épidémie de COVID-19. Grâce à la mobilisation de tous et particulièrement des professionnels de santé du secteur que nous remercions vivement pour leur implication, c'est à Wasselonne qu'un centre de vaccination destiné aux habitants de la communauté de communes peut fonctionner à l'Espace Saint-Laurent. Au fur et à mesure des approvisionnements en vaccins et des directives émises par les services de l'Etat, chacun pourra accéder à la vaccination s'il le souhaite.

Les 23 élus du groupe majoritaire sont toujours disponibles pour notre ville, ils vous renouvellent ainsi qu'à vos proches leurs vœux les plus chaleureux pour l'année 2021.

Michèle Eschlimann, Jean-Philippe Hartmann, Céline Walter, Serge Fendrich, Nathalie Peter, Didier Hellburg, Céline Benford, Marius Krieger, Sylvie Hollier, Cédric Halter, Laure Fehrenbach, Sébastien Laeng, Mérédiith Bertolotti, Stéphane Woehrel, Emmanuelle Heitz, Éric Schorp, Barbara Boch, Philippe Sohn, Marie-Angèle Commenne, Alain Gérard, Céline Comblez, Dimitri Zuccala, Audrey Reinbold.

Les élus du groupe «Wasselonne (r)Evolution»

L'équipe de Wasselonne Évolution vous présente ainsi qu'à vos proches ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2021.

Nous aimerions tant pouvoir nous projeter et vous proposer de nouvelles idées pour les mois à venir. Malheureusement, la «minorité d'opposition» (dont presque la moitié de la population a soutenu le programme) reste écartée de toutes concertations et malgré nos demandes, les informations et échanges sont minimalistes et certains sujets demeurent tabous.

L'attractivité de la ville se travaille et nécessite de faire des choix judicieux, souvenez-vous de nos propositions pour

le Kronthal !

Malheureusement tout cela restera un simple souvenir, le permis de construire du Drive Leclerc a été signé en toute intimité, ainsi que le permis de démolition de l'ancien Exotics. Pas un mot en conseil municipal alors que les terrains appartiennent encore en partie à la ville et surtout sans concertation avec les habitants...une habitude qui perdure! La situation sanitaire fait pourtant naître de nombreuses difficultés. Notre tissu associatif par exemple voit ses activités et donc ses recettes se réduire comme peau de chagrin, ne serait-il pas temps de réfléchir en conseil municipal à un mode de soutien pour maintenir et assurer la

perennité des projets et des activités plébiscités par les habitants ?

Catherine Blanchard, Denise Lentz, Marie Scheffknecht, François Pelissier, Jean Christophe Filez et Philippe Schnitzler

ADRESSES UTILES

COMPTE TENU DE LA SITUATION ACTUELLE, CES HORAIRES SONT SUSCEPTIBLES D'ÊTRE MODIFIÉS.

Adresses utiles

■ Bibliothèque de Wasselonne

4, Cour du Château - Tél. 03 88 87 18 60

Horaires d'ouverture (hors vacances scolaires) :

Lundi de 10h à 11h ; Mardi de 10h à 11h et de 15h30 à 17h ; Mercredi de 10h à 11h, de 16h à 19h
Jeudi de 10h à 11h ; Vendredi de 10h à 11h et de 15h30 à 18h ; Samedi de 10h à 11h30

www.bibliotheque-wasselonne.fr

*Pendant les congés scolaires, la bibliothèque est ouverte :
lundi, mercredi et samedi de 10h à 11h30.*

■ Piscine de Wasselonne

Centre de Loisirs - 3 rue des Sapins

Tél. 03 88 87 03 97

Activités proposées : sauna, cours de natation, aquagym, plongée.

*Les horaires d'ouvertures sont consultables sur
www.mossigvignoble.fr, rubrique Culture, sports et loisirs.*

■ Wasselonne en Fête

(Comité des Fêtes de Wasselonne)

13 place du Marché - 67310 WASELONNE

Tél. : 03 88 59 12 00

Du lundi au jeudi, de 9h à 12h et de 15h à 17h,
vendredi de 9h à 12h.

■ Office de Tourisme Intercommunal

13 place du Marché - Tél. 03 88 62 31 01

Du lundi au jeudi, de 9h à 12h et de 15h à 17h,
vendredi de 9h à 12h

■ Communauté de Communes Mossig et Vignoble

33 rue des Pins - Tél. 03 88 59 12 10

www.mossigvignoble.fr

■ Trésorerie de Wasselonne

8 Cour du Château - 67310 WASELONNE

Tél. : 03 88 87 03 78 - Fax : 03 88 87 44 05

Courriel : t067064@dgfip.finances.gouv.fr

Horaires d'ouverture :

- lundi, mardi et jeudi de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 16h

- fermeture le mercredi (sans accueil téléphonique)
et le vendredi (avec accueil téléphonique)

La Trésorerie de Wasselonne n'accepte plus
de paiement en espèces.

*Depuis le 1^{er} janvier 2015, le recouvrement des impôts
(paiement, demande de délais de paiement, et renseignements
divers concernant l'impôt sur le revenu, la taxe d'habitation, la
taxe foncière...) se fait à Molsheim, à l'adresse ci-dessous.*

■ Service des impôts des particuliers de Molsheim

20 rue Gaston Romazzotti - BP 26165

67125 MOLSHEIM Cedex - Tél. : 03 88 47 98 47

ou sip.molsheim@dgfip.finances.gouv.fr

Horaires d'ouverture : lundi, mardi et jeudi de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 16h ; Fermé le mercredi et le vendredi

Pour les cas complexes, prendre rendez-vous
par téléphone ou par courriel.

*Pour les opérations relatives aux créances des collectivités
locales, les usagers habitant la commune continuent à être
accueillis à la trésorerie de Wasselonne.*

■ Sous-préfecture de Molsheim

Horaires d'accueil du public : de 8h30 à 12h00,
du lundi au vendredi, sans rendez-vous / en dehors
de cette plage horaire, sur rendez-vous,
ou par téléphone au 03 88 49 72 72.

Permanences

■ Mairie de Wasselonne

7 Place du Général Leclerc - BP 14

67318 WASELONNE cedex

Tél. 03 88 59 12 12 - Fax 03 88 59 12 22

Courriel : mairie@wasselonne.org

Horaires d'accueil du public

Du lundi au vendredi de 8h15 à 12h

Le lundi, mardi et jeudi de 14h à 17h30

et vendredi de 14h à 17h

Fermé mercredi après-midi

Service Urbanisme et Etat Civil

Lundi au vendredi de 8h15 à 12h et de

14h à 17h, fermé mercredi après-midi

Permanence jusqu'à 19h de l'Accueil et
Etat Civil les 1^{er} et 3^{ème} mardis du mois.
(sauf si couvre-feu)

Demandes de passeport et CNI

Uniquement sur rendez-vous.

■ Permanences en mairie

Mission locale : les mardis de 14h à 16h

**Agence Territoriale d'Ingénierie
Publique ATIP (dossiers d'Urbanisme)
et Architecte des Bâtiments de France**

Uniquement sur RDV à prendre
au guichet Urbanisme.

Conciliateur de justice : Le 1^{er} lundi

du mois, de 14h à 17h, uniquement sur

rendez-vous. Contact : 06 77 19 21 00

(envoyer un sms au préalable pour
annoncer votre appel).

■ PAEJ (point accueil et écoute jeunes)

Permanence les lundis de 9h à 11h

à la Communauté de Communes

de la Mossig et du Vignoble et de 11h

à 15h au collège Marcel Pagnol (sauf

congés scolaires : uniquement de 9h à 14h

à la Communauté de Communes

de la Mossig et du Vignoble).

Contact Claire BASTIDE, psychologue.

Tél 07 83 17 78 12 ou c.bastide@alt-67.org

■ Permanences au Centre Social et Familial AGF

2 rue Romantica - Tél. 03 88 87 05 59

Aide aux courriers :

tous les lundis de 14 h à 16 h uniquement
sur rendez-vous (consultation gratuite
proposées par l'AGF)

**Consultation juridique gratuite
par Maître SINGER :** le 1^{er} vendredi
du mois. Se renseigner à l'AGF.

Permanence gratuite d'un notaire :

tous les 4^{ème} lundi du mois à partir de 19h.
Se renseigner à l'AGF.

Permanence gratuite par

Maître ROUACH-NEYMANN, avocat :

le 1^{er} et 3^{ème} lundi du mois.

Se renseigner à l'AGF.

UNIAT : le 3^{ème} jeudi des mois impairs

Permanence suspendue actuellement

CAF : uniquement sur rdv

au 03 88 87 05 59

P.A.S.S. (Lutte contre le surendettement) :

les lundis de 9h à 12h, sur rdv

au 03 88 87 05 59

Médiation familiale :

sur rdv au 03 88 23 57 75

■ Centre médico-social

26 rue de la Gare, Wasselonne

Tél. 03 69 33 20 00

Permanence ESPAS

(Espace d'Accueil Seniors) :

sur rdv au 03 69 33 20 00.

Permanence des assistantes

sociales : sur rdv au 03 69 33 21 50.

Permanence Alsace Habitat

suspendue jusqu'à nouvel ordre.

■ Espace France Services

Communauté de Communes

Mossig et Vignoble - 33 rue des Pins.

Ouvert actuellement sur RDV.

Contact : 03 88 64 74 46

ou franceservices@mossigvignoble.fr

Accompagnement de premier niveau

pour vos démarches CPAM, CAF,

Pôle Emploi, CARSAT, MSA, DGFIP, La

Poste, Ministère de l'Intérieur (aide au

renouvellement du permis de conduire et

de la carte grise), Ministère de la Justice

(accompagnement de l'utilisateur dans l'accès

au droit), Mission Locale.

Espace Info Energie : les 4^{ème} mercredis du

mois de 9h à 12h. Contact 03 88 97 39 69

ou jean.schoepfer@pays-bmp.fr

Sites internet utiles

Ville de Wasselonne

www.wasselonne.fr

**Syndicat des Eaux et de l'Assainissement
du Bas-Rhin**

www.sdea.fr

Le portail de l'Administration Française

www.service-public.fr

Le portail des démarches en ligne

www.administration24h24.gouv.fr

Recherche de formulaires

www.cerfa.gouv.fr

Caisse d'Allocations Familiales du Bas-Rhin

www.strasbourg.caf.fr

Demande de logement social en ligne

www.demandedelogement-alsace.fr

Collectivité européenne d'Alsace (issue de

la fusion des 2 conseils départementaux 67 et 68)

www.alsace.eu

Conseil régional Grand Est

www.grandest.fr

Préfecture du Bas-Rhin

www.bas-rhin.pref.gouv.fr

Assurance Maladie

(consultations remboursements en ligne,
attestations, édition d'imprimés)

www.ameli.fr

CTBR (horaires des bus interurbains)

www.ctbr67.fr

ou renseignements au 09 72 67 67 67

Mes déplacements dans le Grand Est

(itinéraires, cartes, horaires, tarifs...)

www.fluo.eu

Select'om

www.select-om.com

Téléphones utiles

Pompiers : appeler le **18**

Centre de secours

de Wasselonne : 03 88 87 14 78

SAMU : appeler le **15**

Garde médicale d'urgence :

03 69 55 33 33

Centre anti-poisons :

03 83 22 50 50

Gendarmerie de Wasselonne :

03 88 87 02 45

Permanence Electricité

de Strasbourg : 03 88 18 74 00

Permanence Gaz de Strasbourg :

03 88 75 20 75

Permanence S.D.E.A. :

03 88 19 97 09